Communiqué de presse
Paris, le 11 avril 2023

SEBAN AVOCATS annonce la nomination de cinq nouveaux directeurs

SEBAN AVOCATS renforce ses équipes en nommant cinq nouveaux directeurs dans les secteurs intercommunalité / finances publiques, urbanisme / aménagement, aide aux victimes / résolution des affaires criminelles, fonction publique / déontologie / prévention des conflits d'intérêts et commande publique / marchés globaux de performances / énergie.



Margaux Davrainville, nommée en qualité de Directrice des secteurs intercommunalité et finances publiques.

Avocate au Barreau de Paris depuis 2016, Margaux Davrainville est titulaire d'un Master I Droit International, Européen et Comparé et un Master II Droit des politiques européennes (Université Paul Cézanne - Aix Marseille 3, 2011). Après une première expérience dans un cabinet de droit public, elle rejoint SEBAN AVOCATS en 2019 dans les secteurs intercommunalité, finances publiques et environnement.

Margaux Davrainville est nommée directrice des secteurs intercommunalité et finances publiques aux côtés de Didier SEBAN, associé et Président du Cabinet, où elle interviendra tant en conseil qu'en contentieux.

Elle accompagne en conseil et en contentieux, les personnes publiques notamment, les clients dans le cadre du fonctionnement quotidien des intercommunalités (modalités d'adoption des délibérations, droit des élus, règles budgétaires et financières notamment), accompagnement dans les évolutions des structures : adhésion, retrait, fusions et plus largement processus de modifications statutaires avec une analyse des incidences patrimoniales, contractuelles, RH et financières (transferts de charges, attribution de compensation...) ainsi que sur les modalités d'exercice des compétences, qu'il s'agisse d'identifier le contenu des compétences intercommunales, de la création de structures dédiées (régies personnalisées, GIP...) ou de coopération conventionnelle (mutualisation de services, convention de prestation, de coopération public-public...).



Emmanuelle Baron, nommée en qualité de Directrice du secteur urbanisme, aménagement et développement durable.

Avocate au barreau de Paris depuis 2014, Emmanuelle Baron est titulaire d'un Master I en droit public général et un Master II contentieux public de Paris I la Sorbonne. Après avoir intégré en 2014 un premier cabinet d'avocats parisien et avoir travaillé sur des sujets d'urbanisme et d'aménagement, elle intègre le Cabinet SEBAN AVOCATS en 2018 au sein du secteur urbanisme / aménagement.

Elle est nommée directrice de ce même secteur, auprès de Céline Lherminier, associée du cabinet, où elle interviendra particulièrement sur des questions environnementales, en lien avec les grandes opérations d'aménagement et d'urbanisme, ces questions étant désormais centrales et incontournables sur les sujets d'aménagement du territoire.

Elle accompagne les clients publics sur des problématiques telles que l'évaluation environnementale des plans et projets, l'autorisation environnementale, le développement durable, ou encore des enjeux d'actualité comme le « zéro artificialisation nette », la réintégration d'espaces verts en ville, etc.

Elle les accompagne afin de sécuriser juridiquement leurs projets en intégrant une vision opérationnelle.



Marine Allali, nommée en qualité de Directrice du secteur aide aux victimes et résolution des affaires criminelles.

Avocate au Barreau de Paris depuis 2017, Marine ALLALI est titulaire d'un Master I Droit privé général (Paris I, 2012) et d'un Master II Droit pénal et Politique criminelle en Europe (Paris I, 2013). Elle rejoint SEBAN AVOCATS en 2018 après une précédente collaboration en droit pénal.

Marine Allali est nommée directrice du secteur aide aux victimes et résolution des affaires criminelles aux côtés de Didier Seban, associé du Cabinet.

Elle accompagne notamment les victimes de faits délictueux ou criminels du dépôt de plainte jusqu'à l'audience devant la juridiction de jugement (Tribunal correctionnel ou Cours d'assises).

Parallèlement, elle traite également les procédures indemnitaires des victimes en vue de leur permettre d'obtenir la réparation intégrale de leur préjudice corporel, en particulier devant la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions et des juridictions d'appel.

Sa pratique est résolument orientée en direction des procédures criminelles non résolues en adoptant, avec son équipe, une démarche proactive guidée par la manifestation de la vérité afin de lutter contre l'oubli judiciaire de ces dossiers.



Vincent Cadoux, nommé en qualité de Directeur du secteur Fonction publique, déontologie et prévention des conflits d'intérêts.

Avocat au barreau de Paris depuis 2016, Vincent Cadoux est titulaire d'un Master II en droit public fondamental (Paris XIII, 2014). Il a rejoint SEBAN AVOCATS dès sa prestation de serment, pour exercer en droit de la fonction publique.

Il est nommé directeur au sein du secteur fonction publique, auprès de Lorène Carrère, associée du cabinet, où il interviendra tant en conseil qu'en contentieux.

Il accompagne les employeurs publics dans l'élaboration du cadre juridique applicable à leurs ressources humaines, et notamment en matière de temps de travail et de régime indemnitaire et les assiste dans la gestion des situations conflictuelles avec leurs agents.

Il conseille également les administrations sur les problématiques de déontologie et de conflit d'intérêts des agents publics et intervient dans ce cadre auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

Il assure plus généralement la défense de ces employeurs dans le cadre des litiges engagés par leurs agents et le contrôle de légalité.

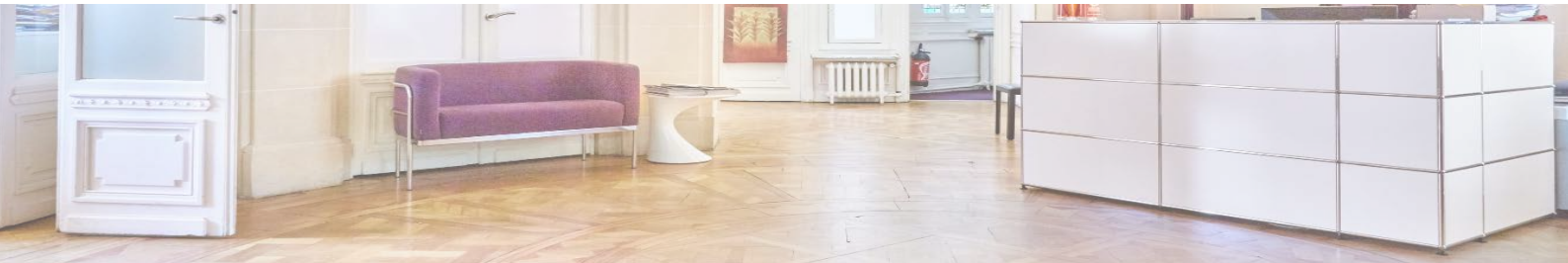



Yvonnick Le Fustec, nommé en qualité de Directeur des secteurs commande publique, marchés globaux de performances et énergie.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2017, Yvonnick Le Fustec est diplômé de l'Institut de droit public des affaires (IDPA), du Master II Contrats publics et partenariats (Montpellier I) et du Magistère droit public des affaires (Montpellier I). Après une première expérience en tant que juriste acheteur au sein de la direction des achats de l'Economat des Armées, il rejoint SEBAN AVOCATS en 2017 dans les secteurs contrats publics et énergie.

Yvonnick Le Fustec est nommé directeur des secteurs commande publique, marchés globaux de performances et énergie aux côtés de Thomas Rouveyran, avocat associé, où il interviendra en conseil et en contentieux.

Il assiste les clients du Cabinet, pour l'ensemble de leurs besoins (travaux, fournitures, services et, notamment, pour l'achat d'énergie), dans le choix de l'outil contractuel le plus adapté (marché, accord-cadre), dans la passation de leurs contrats, ainsi que de leurs exécutions. A ce titre, il intervient pour des acheteurs publics, personnes publiques et personnes privées (bailleurs sociaux, SPL, SEM, associations...).

Il les accompagne aussi dans la passation de marchés globaux (conception-réalisation, marchés globaux de performance) liés à des projets de performance énergétique.

Il conseille également à la mise en œuvre de projets de groupements de commandes et de centrales d'achat.

« Ces nominations s'inscrivent dans la volonté du Cabinet à la fois de promouvoir des talents mais également de s'appuyer sur les compétences d'avocats très confirmés dans chacun de leur secteur d'activité pour mieux servir ses clients dans un univers juridique de plus en plus complexe et exigeant. »

Didier Seban, avocat associé et Président de SEBAN AVOCATS

À propos de SEBAN AVOCATS

Implanté à Paris et dans onze métropoles régionales, SEBAN AVOCATS est un cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire.
Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé et droit pénal lui permet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien, tant en conseil qu'en contentieux.

Partageant la même volonté de servir l'intérêt général, ses équipes fortes de 100 avocats mutualisent leurs compétences pour accompagner de manière experte, opérationnelle et transversale tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

www.seban-associes.avocat.fr – cabinet@seban-avocat.fr
282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris – Tel : 01 45 49 48 49

